

La commission médicale peut-elle effectuer un test urinaire sur place ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 24/09/2021 11:56

Bonjour, comme l'indique le titre j'aimerais savoir si la commission médicale, suite à une suspension de permis de 6 mois, peut effectuer un second test urinaire sur place lors du rendez vous, j'ai pu voir sur un forum que s'était arrivé à quelqu'un en 2018, mais j'ai eu plusieurs témoignages et beaucoup me disent que c'est impossible. J'ai déjà effectué un test urinaire en labo (1 semaine avant d'aller à la commission) et un test psychotechnique. Merci d'avance.

Mise en ligne le 27/09/2021

Bonjour,

La commission médicale s'appuie en majeure partie sur les documents que vous devez d'apporter le jour J (résultat du test de dépistage urinaire en laboratoire et résultats des test psychotechniques) pour prendre la décision de restitution du permis ou de maintien de la suspension.

Elle procède aussi à un examen médical de contrôle classique (coeur, tension, poids, etc.) pour vérifier votre état de santé général.

Au cours de celui-ci, un "test de la bande urinaire" peut-être effectué. Il permet, entre autre, de vérifier le taux de glucose et de prévenir les risques de diabète, mais il ne doit pas être confondu avec un test de dépistage urinaire.

Il est possible que dans le témoignage que vous avez lu, il s'agissait donc plutôt de ce test de la bande urinaire.

Néanmoins, les procédures des commissions médicales varient en fonction des préfectures et donc des départements.

Il n'est pas totalement exclu que dans certaines préfectures, un test urinaire ou salivaire de dépistage soit réalisé le jour de la commission à l'appréciation du médecin en charge de l'examen mais nous n'avons malheureusement pas d'information législative précise à ce sujet.

D'après notre expérience non exhaustive, cette possibilité reste plutôt marginale. Nous n'avons que peu de témoignages dans ce sens.

Nous espérons que ces informations répondent à vos interrogations et nous vous souhaitons une bonne semaine,

Bien cordialement,
